

# Installation à Limoges de la Commission du contentieux du stationnement payant (CCSP)

1. La décentralisation du stationnement payant
2. Le choix de la caserne Beaublanc
3. L'état d'avancement de la mise en place de la commission du contentieux



# 1. La décentralisation du stationnement payant

- **Une réforme inscrite dans la loi du 27 janvier 2014 (dite Maptam)** et qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018
- **La décentralisation du stationnement payant s'accompagne de sa dépénalisation :**
  - l'amende (17€) laisse la place à un forfait de post-stationnement (FPS), correspondant au paiement d'une redevance, dont le montant sera fixé par l'organe délibérant et pourra donc varier d'une collectivité à l'autre

# 1. La décentralisation du stationnement payant

Une nouvelle procédure de contestation en deux temps :

- **un recours administratif préalable obligatoire** contre l'avis de paiement du FPS.
- en cas de rejet de ce recours, l'utilisateur aura la possibilité de former un **recours contentieux** devant la commission du contentieux du stationnement payant.

# 1. La décentralisation du stationnement payant

Le ministère de l'intérieur est impliqué à un double titre :

- sous sa tutelle, l'**Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI)**
- l'installation de la **nouvelle juridiction.**

## 2. Le choix de la caserne Beaublanc

- **Une direction de projet** rattachée au secrétaire général du ministère chargée, début 2015, de l'installation de la CCSP.
- **Les principaux atouts** du site de la caserne Beaublanc
- **La décision du Gouvernement**  
(conseil des ministres du 31 juillet 2015)

### 3. Etat d'avancement de l'installation de la CCSP

#### *Volet « ressources humaines »*

- . Un effectif d'une centaine d'agents de greffe
- . des magistrats permanents et des magistrats vacataires
- . Une équipe de préfiguration à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017

### 3. Etat d'avancement de l'installation de la CCSP

#### *Volet « informatique »*

- La CCSP doit se doter d'un **nouveau système d'information**
- Le **centre national de production des titres** installé à Limoges aura la responsabilité de certains processus

### 3. Etat d'avancement de l'installation de la CCSP

#### *Volet « immobilier »*

Janvier 2017: signature du bail emphytéotique

Le 3 mars : validation de l'avant-projet définitif des travaux

A compter de la mi-juin : début du chantier

Novembre : livraison du bâtiment principal